

MercLan Bond Fund

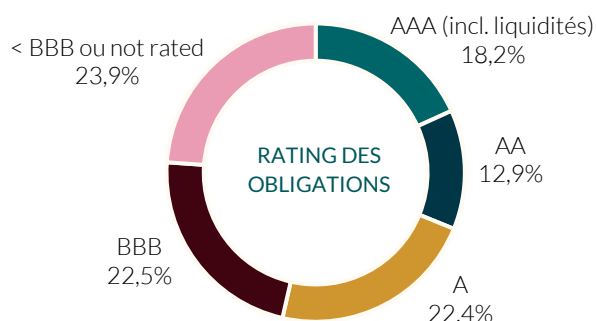
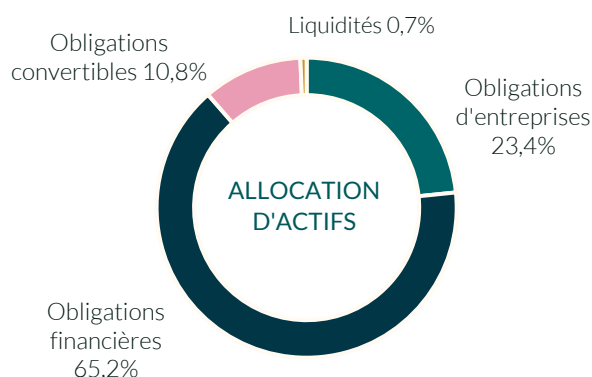
23/06/2026

Politique d'investissement

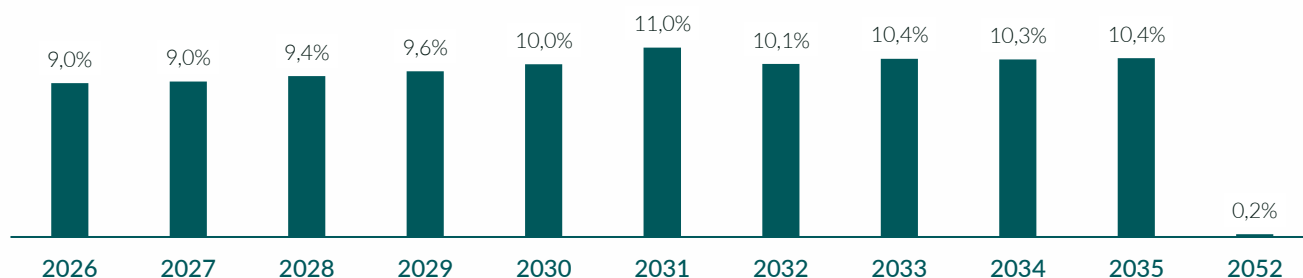
Le compartiment vise à générer un rendement positif pour les investisseurs à long terme en investissant dans des obligations d'entreprises et d'autres titres à revenu fixe tels que des obligations d'État ou des produits similaires émis par d'autres entités. Tous les instruments financiers sont libellés en euros. Il peut être investi dans tous les secteurs disponibles et il n'y a pas de restrictions concernant la durée des titres à revenu fixe, avec une préférence pour une durée moyenne globale. Les obligations sont sélectionnées sur la base d'une analyse bottom-up (recherche fondamentale) et de la valeur relative des obligations. Le compartiment aura un portefeuille bien diversifié d'environ 50-75 émetteurs.

Les investisseurs soumis à l'impôt sur le revenu des personnes en Belgique bénéficient d'un avantage fiscal. Les plus-values sur obligations ne sont pas considérées comme un revenu imposable comme ce serait le cas si l'investisseur était investi dans d'autres fonds d'investissement avec des obligations.

Portefeuille



CALENDRIER D'ÉCHÉANCE PRÉVU



Commentaire du gestionnaire

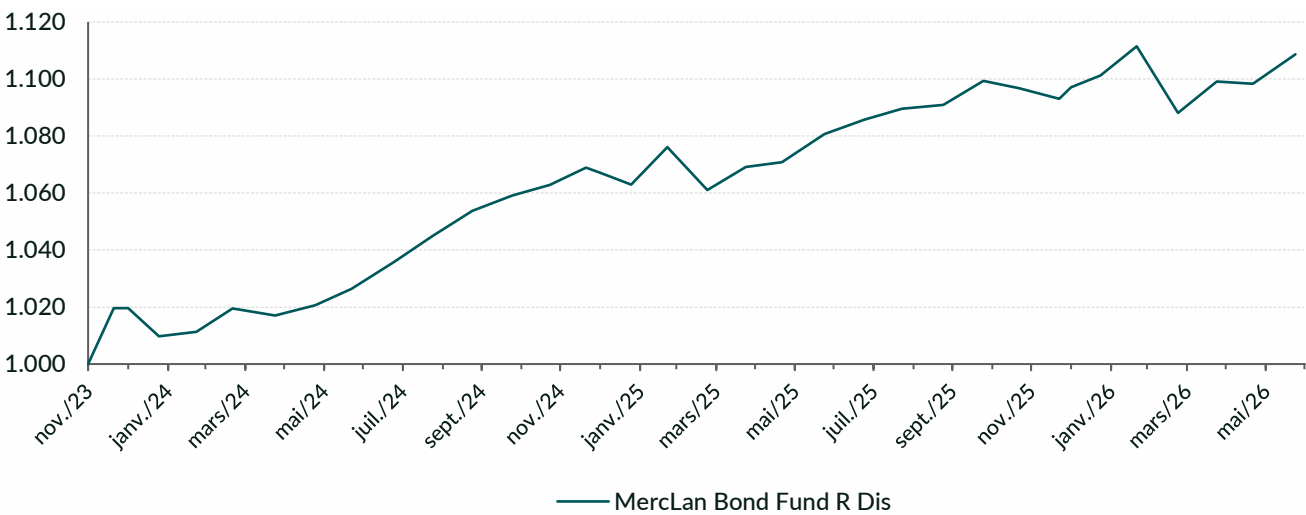
Le MercLan Bond Fund a égalé ce mois-ci sa meilleure performance mensuelle (avril) depuis le début de l'année. À la suite de l'accord provisoire conclu entre les États-Unis et l'Iran, les taux d'intérêt ont baissé. Même après la décision de la BCE d'augmenter son taux directeur de 0,25 %, les taux sur les marchés de capitaux ont continué à baisser. Cela peut sembler paradoxal, mais c'est souvent la réalité des marchés. À l'approche d'une hausse de taux attendue de la BCE, les taux à long terme augmentent généralement, avant de reculer à nouveau une fois l'annonce officialisée.

Les principales contributions à la performance sont venues des obligations à plus longue échéance de CFF, Investor AB et Vonovia. Seules deux positions ont eu une contribution négative (très limitée) : les obligations de MACIF et de Deutsche Börse. Aucune transaction significative n'a été réalisée au cours du mois.

Rendement et évolution de la VNI ^{1,2}

Performance annualisée	YTD	2025	2024	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Klasse R	+1,1%	+2,4%	+4,5%	-	-	-	+4,1%
Klasse F	+1,1%	+2,7%	+4,7%	-	-	-	+4,3%

Graphique de l'évolution du rendement total



Transactions du mois dernier

Achats



Ventes



Augmentations



Diminutions



Indicateur de risque



< Risque faible

Risque élevé >



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez à un stade précoce et vous pouvez récupérer moins que prévu.

L'indicateur de risque résumé est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre à quel point il est probable que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou de l'incapacité à payer.

Pour un aperçu complet des risques de ce compartiment, nous vous renvoyons à la section sur les risques dans le prospectus.

Caractéristiques techniques, Frais & Taxes

	R dis	F dis
ISIN	NL0015001RA1	NL0015001R95
VNI (en €)	977,29	982,31
Souscription minimale	250.000 EUR	25.000.000 EUR
Calcul de la VNI	Quotidien	
Frais courants	0,82%	0,62%
Frais de gestion et autres frais d'admin. ou d'exploitation ³	0,80%	0,60%
Frais de transaction	0,02%	0,02%
Frais d'entrée	Aucun	
Frais de sortie	Aucun	
Swing pricing	Oui (max. 1,50%)	
TOB à la sortie	0%	
Précompte mobilier	30%	
Taxe sur les plus-values	10%	

Compartiment	
Encours	132,22m EUR
Durée	Illimitée
Date de création	30-11-2023

³ Frais prélevés par le compartiment sur une année, y compris les frais de gestion, les frais de service des taxes.

Politique ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les caractéristiques écologiques promues par le fonds visent à atténuer et à s'adapter au changement climatique. Les caractéristiques sociales visent les valeurs éthiques, un monde plus sain et plus sûr. Pour promouvoir ces caractéristiques, le fonds utilise une approche basée sur des normes et une sélection négative, ce qui résulte en une liste d'exclusion des entreprises. Pour un aperçu complet de la politique ESG, nous vous renvoyons à la soixante-dixième 'Annexe 2' jointe au prospectus.

Service des réclamations interne & service de médiation

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations, ou par e-mail complaints@merciervanlanschot.be. Mercier Van Lanschot s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

Autres informations importantes

MercLan Bond Fund est un compartiment de BestSelect AIF Funds, un fonds d'investissement néerlandais (fonds commun de placement). Les documents d'information clés, le dernier rapport périodique et le prospectus sont disponibles gratuitement dans les bureaux de Mercier Van Lanschot ou sur www.merciervanlanschot.be. Ceci est disponible en néerlandais et en français. La VNI du compartiment est publiée mensuellement sur www.vanlanschotkempem.com. Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins lire le document d'information clé et le prospectus.

Cette communication ne contient aucun conseil en investissement ou recherche en matière d'investissement, mais seulement un résumé des caractéristiques du produit. L'information est valable à la date de la fiche produit mais peut changer à l'avenir. Des informations détaillées sur ce produit, les conditions et les risques associés peuvent être trouvées dans le prospectus, les documents d'information clés et les rapports périodiques, tous disponibles sur :

<https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

Le résumé des droits des investisseurs peut être consulté sur :

<https://www.vanlanschotkempem.com/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx>

¹ Sources de données: Mercier Van Lanschot

² Il s'agit de chiffres de rendement annuels (sauf YTD) basés sur des données historiques qui ne garantissent aucun rendement futur. Le YTD est le rendement cumulé sur une période du 1er janvier de l'année en cours à une date donnée (voir ci-dessus) de l'année en cours. Pour des périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais pas des frais d'entrée, de sortie et des taxes boursières.